



Moulineaux, le 15 février 2015

Objet : Station de transit à Moulineaux-La Bouille

A Jean Pierre GIROD
Président du PNR
des Boucles de la Seine Normande
Maison du Parc
76 940 ND de Bliquetuit

Cher Monsieur,

Née en 2006, l'Association de Défense des Berges de Seine Sahurs, Caumont, Moulineaux, La Bouille, a déjà mené plusieurs luttes dont le résultat fut à chaque fois positif, contre des projets défigurant le site exceptionnel de la boucle de Roumare.

Mise en "sommeil" pendant une année où nous croyions, grâce au classement du site que la zone serait définitivement protégée et serait à l'abri de nouveaux projets, nous avons du, fin 2014, nous organiser à nouveau dans l'urgence afin de tâcher de contrer l'installation d'une station de transit de produits de dragage. En effet, sous couvert d'arguments écologiques d'ailleurs parfaitement recevables (la réduction du "clapage", pratique consistant à larguer en mer les sédiments de dragage, et la diminution du nombre de sites de dépôts terrestres des boues, assortie de la restauration de certains sites comme à Yville), le port souhaite installer, en site classé, à quelques centaines de mètres du village touristique de la Bouille, et à cheval sur un périmètre de protection d'abords de Monuments Historiques, une véritable installation industrielle où les dragues doivent venir refouler les graves jour et nuit au moyen de gros tuyaux métalliques, faisant à l'occasion un bruit insupportable pour les riverains, tandis que des pelleteuses chargeraient 140 camions par jour (les chiffres varient selon les documents) qui longeraient la Seine face aux habitations du village de Sahurs.

Au delà de ce projet, le Port avance à visage masqué, en évoquant mais sans le détailler, mais en l'incluant bien dans les documents officiels, un autre projet, cette fois carrément catastrophique pour le site et l'environnement : la création d'un pôle logistique colossal (on parle de 75 ha de bâtiments!) et de milliers de camions. Tout cela toujours sur le même site classé. Ce projet a été baptisé RVSL aval (Rouen Vallée de Seine Logistique).

L'association s'organise, tâche de définir une stratégie, de répartir entre les administrateurs des tâches précises, rencontre les municipalités, fait pratiquer des analyses et des études acoustiques, écrit de nombreux courriers, démarche les riverains pour susciter participations aux réunions publiques et adhésions. Les administrateurs viennent d'être renouvelés, et un nouveau bureau a été élu.



La zone concernée par ces projets est à cheval sur le périmètre du Parc, et pour le reste du projet, se trouve en co-visibilité avec un linéaire important de la frontière du Parc. Nous souhaitons donc vous alerter au sujet de ces projets, et pensons qu'une action est à mener en urgence.

Notre inquiétude est très grande, pour l'environnement, pour la qualité de vie, pour l'avenir de la boucle de Roumare en général. Vos conseils nous seraient sans nul doute d'un grand secours, et peut être modestement pourrions nous vous apporter notre concours.

C'est pourquoi je me permets, cher monsieur, avec les membres du bureau de notre association, de solliciter auprès de vous une entrevue.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Fabrice Drain
Président de l'Association

PJ : Carte des nuisances répertoriées